

# Municipalité de Saint-Albert



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT

## Avis de motion

**Avis de motion** est donné par Mme Colette Gagnon, conseillère, que sera adopté le projet de règlement 2013-02 amendant le règlement 2012-12 de tarification à l'article 2.3 afin d'y ajouter la résolution 2013-07 adoptée le 14 janvier 2013 sur l'ajout de frais de réservation/annulation et la fixation du tarif de location du local Desjardins.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 25 rue des Loisirs.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, ce 5 février 2013.

---

*Suzanne Crête, g.m.a.*  
*Directrice générale et secrétaire-trésorière*

### Certificat de publication :

Je soussignée, Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Albert, résidant à St-Nobert-d'Arthabaska, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant aux deux endroits sur le territoire définis par résolution.

Le 5 février 2013,

---

Suzanne Crête, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière